



La garde en milieu familial reconnue, c'est pour moi !

Vous êtes propriétaire d'un logement

Saviez-vous que louer votre logement à une responsable de service de garde (RSG), comporte plusieurs avantages !



1

UN BON REVENU

Vous êtes certain d'avoir un locataire qui a un revenu adéquat.

2

DOUBLEMENT ASSURÉ

La RSG possède une assurance habitation ET une assurance professionnelle.

3

LOCATAIRE STABLE

Une RSG qui a sa clientèle dans le quartier, reste de nombreuses années dans son logement.

4

ENCADRÉ PAR UN BUREAU COORDONNATEUR

Il s'assure de la sécurité des lieux, de la salubrité et de la propreté, en effectuant des visites à l'improviste.

5

SURVEILLANCE DE QUARTIER

En travaillant de chez elle, la RSG assure une surveillance dans le quartier, ce qui rassure le voisinage.

6

VÉRIFICATION DE DOSSIER DE POLICE

Toutes les personnes de 18 ans et plus, qui habitent le logement ou le fréquentent régulièrement, ont une vérification de dossier de police.

Avoir une responsable de service de garde comme locataire, c'est un atout considérable pour un propriétaire et beaucoup moins de tracas!

Pour consulter la liste des bureaux coordonnateurs de Montréal: <http://gardefamilialemontreal.ca/>

Note: dans ce texte, le féminin englobe les deux genres et est utilisé pour alléger le texte